

SAS HECTARE
251 rue du Romarin
BP 18
34830 CLAPIERS

Colomiers le 17 janvier 2023

FACTURE N°2/01/2023 MURET

HONORAIRES D'APPORTEUR D'AFFAIRES SUITE A LA VENTE DE TERRAINS SUR LA COMMUNE DE MURET PAR MONSIEUR MAINETTI A LA SAS HECTARE PAR ACTES A VENIR SUIVANT CONVENTION DU 15/09/2021 ENTRE LA SAS HECTARE ET LA SARL D.PROM.

MONTANT H TVA	40 000, 00 euros
TVA 20, 00%	8 000, 00 euros

MONTANT TTC	48 000, 00 euros

LA PRESENTE FACTURE EST ARRETEE A LA SOMME DE QUARANTE HUIT MILLE EUROS

Paiement par chèque à réception

ou

Virement bancaire à réception

IBAN : FR76 1780 7000 3555 4211 9136 530

BIC : CCBPFRPPTLS

Pénalités pour retard de paiement : 3 fois le taux d'intérêt légal

Ben à payer
[Signature]
15/02/23